1. Le projet « Envol des cités » se déroulera sur un an, en Province de Hainaut, de janvier à décembre 2022.
2. Il est ouvert à tous les groupes ou artistes-solo, créateurs de leur projet et répertoire musicaux.
3. Toutes les catégories sont concernées : Pop, Rock, Rap, RNB, Musique électronique, Ethnique, Variété en tous genres, etc.
4. Les candidats sont invités à poster leurs créations (Sons) sous la forme de chansons originales sur le Site de Court-circuit.(Voir Appel)
5. Les paroles ainsi que l'exécution des chansons ne revêtiront pas de caractère extrémiste de quelque nature que ce soit.
6. Le présent règlement officiel ainsi que la procédure de présélection seront rendus publiques dès le lancement du programme ;
7. Les artistes exécuteront leurs chansons pour la première fois lors des éliminatoires qui auront lieu à l'Auditorium AD – RTBF à Mons, en Hainaut, devant un jury de professionnels.
8. Les artistes sélectionnés lors des éliminatoires s'engagent à participer aux divers coachings, aux formations, sans exception, sauf motifs impérieux ;
   Ils recevront dès le début de l'année, l'agenda des dates afférentes au programme d'accompagnement et s'engageront à leur donner la priorité avant n'importe quel autre engagement. (Auditions, coachings, reportages, live streaming, soirée concert de finale du programme, en public)
9. A l'issue de l'édition 2022, le groupe / artiste qui aura recueilli le meilleur suffrage du public lors de la Finale, recevra une aide financière de l'Envol des cités (Aide à projet en cours (Son, images, etc)), ainsi que la possibilité de se produire sur différentes scènes hennuyères (Ronquières, Scène sur Sambre et d'autres festivals (en discussion de partenariats)).
10. Les candidatures (fiche type à compléter sur le Site de Court-circuit) seront accompagnées de démos des chansons, ainsi que tous les liens en rapport avec les artistes et envoyées pour le 28 février 2022 au plus tard.
11. Pour tous autres renseignements, prière de contacter Monsieur Jacques Nuovo, Coordinateur de l'Envol des cités : jacquesnuovo@gmail.com tél : 0496 / 160 346
    Retrouvez-nous sur www.envoldescites.be et sur notre page FB Envol des cités.